DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Nouvelles du lac Saint Jean

QUEBEC, 6—Une personne qui arrive du lac Saint-Jean dit que dans ce district, la neige est disparue depuis deux semaines et que les labours sont commencés, tandis que dans le district de Quebec, il y a encore deux ou trois pieds de neige en certains endroits.

Le procès Trudel

QUEBEC, 6—A la séance d'hier à la cour d'Appel, les points réservés dans la cause de Benjamin Trudel, convaincu de parjure, ont été entendus. L'honorable George Irvine pour la défense, a demandé l'annulation de la sentence, sous prétexte que les allégations de la poursuite et la preuve qu'on a tenté d'en faire, sont absolument contradictoires. D'un côté, l'accusé aurait, dit-on, reçu l'argent corrupteur de l'entrepreneur de l'aqueduc, d'un autre côté, on prouve qu'il a juré avoir reçu la somme de l'entrepreneur en question et de la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean.

M. Fitzpatrick répondit, au nom de la Couronne que la source d'où provenait l'argent n'avait absolument rien à faire avec l'accusation de parjure à laquelle avait à répondre le prisonnier, mais que la cause toute entière reposait sur la déclaration de l'accusé, jurant qu'il avait donné l'argent au maire Langelier. On croit qu'une décision sur le point soulevé sera donnée mardi prochain.

Navigation

QUEBEC, 6—Le steamer qui d'ordinaire fait le service entre Gaspé et les ports de la Baie des Chaleurs remplace temporairement le "Miramichi." Il est parti hier matin pour le bas du fleuve avec une forte cargaison, à tel point que le capitaine a dû refuser plusieurs consignations importantes.

—On écrit de Fraserville, que le fleuve est entièrement libre de glace entre Fraserville et l'embouchure du Saguenay. Un grand nombre de goélettes sont employées au transport de marchandises en destination des postes de la côte nord.

Mourant

QUEBEC, 6—M. Whalen, avocat et autrefois rédacteur du *Mercury*, est mourant à l'asile de Beauport où il a été interné il y a peu près cinq ans.

Le sucre d'érable

QUEBEC, 6—Une lettre reçue de la Rivière du Loup (En bas) nous informe que la récolte du sucre dans les paroisses en arrière de cette ville sera très abondante.

A l'asile de Beauport

QUEBEC, 6—On se rappelle qu'après le verdict rendu par les jurés appelés à décider du cas du nommé Curodeau, accusé de tentative d'empoisonnement sur la personne de sa femme, que Son Honneur le juge Tessier qui présidait dans cette cause a suggéré que Curodeau fut conduit en prison afin que les médecins décident de son état mental. Après ordre donné par les substituts du procureur général, MM. Pelletier et Fitzpatrick, Curodeau fut conduit en prison où les docteurs Vallée et L. Larue le visitèrent fréquemment. Ces deux médecins en sont venus à la conclusion que Curodeau devait être interné à l'asile de Beauport, où il est rendu depuis deux jours. On est généralement d'avis que Curodeau est un monomane dangereux.

Funérailles du juge Henry

HALIFAX, 6—Les funérailles du juge Henry ont eu lieu cette après-midi, au milieu d'un grand concours de citoyens.

L'annexion de Terreneuve—Le traité des pêcheries

SAINT-JEAN, TERRENEUVE, 6—Avant-hier soir, à l'Assemblée législative, en réponse à une interpellation de M. Morris, l'honorable M. Thorburn, premier ministre, a dit qu'on n'avait pas encore fixé la date du départ des délégués qui doivent se rendre à Ottawa pour discuter avec le gouvernement fédéral la question de l'annexion de Terreneuve aux les autres provinces de la confédération.

Le traité des pêcheries a été discuté à huis clos et un projet de loi le ratifiant a été adopté en troisième délibération.

A la campagne

QUEBEC, 6—Les cultivateurs sont dans la désolation. Le vent d'est qui souffle sans désemparer depuis douze jours, est cause que la neige ne fond pas, et en conséquence il est impossible de s'occuper des travaux des champs. De plus, les chemins sont impraticables.

Un aqueduc à Saint-Sauveur

QUEBEC, 6—On parle de faire poser un tuyau qui amènera l'eau de la rivière Saint Charles jusqu'à la place Saint Pierre.

ETATS-UNIS

Incendie

NEW-YORK 6—Un incendie qui a mis en péril la vie d'une dizaine de personnes a éclaté hier matin vers cinq heures au No 349 Septième avenue : les flammes ont pris naissance dans la cave, où se trouvaient les provisions de charbon de divers locataires, et il s'en est dégagé une fumée si épaisse que les quatre étages et l'escalier en ont été bientôt remplis. Avant l'arrivée des pompiers, deux agents de police, les nommés Shields et Kenny, ont organisé le savvetage et emporté de la maison incendiée quatre enfants et une femme évanouie, en danger d'être asphyxiés. En même temps, un brave laitier, le sieur Kennedy, ancien pompier, était monté au quatrième étage malgré la fumée qui l'aveuglait, avait enfoncé la porte de l'appartement occupé par les époux Sabatier et avait transporté le mari et la femme, à demi asphyxiés, sur le toit.

Les pompiers étaient arrivés sur ces entrefaites, et pendant que les uns inondaient la cave, les autres avec leurs échelles délivraient la famille Lelong emprisonnée également au quatrième étage. Mme Lelong et sa mere, Mme Girard, ont été descendues par les échelles ; la petite Lelong, âgée de six ans, a été prise par un pompier des bras de sa mère et passé à un homme qui se tenait sur le toit de la maison voisine ; enfin M. Lelong, qui est employé dans la maison Delmonico, a pu descendre seul par l'échelle des pompiers. Les autres locataires ont été sauvés sans peine. Quant aux dégâts matériels, ils s'élèvent à quelques milliers de piastres.

Les bucket shops

NEW-YORK 6—Le colonel Fellows, dans une lettre qu'il a adressée à la chambre des représentants de l'Etat recommande à celle-ci d'adopter le projet de loi concernant les "bucket shops" qui lui a été soumis dernièrement par M. Ives. Le colonel Fellows fait observer qu'un grand nombre de personnes se ruinent dans ces établissements.

Un ouragan

TEXARKANA, Ark., 6—Avant-hier soir, un violent ouragan s'est déchaîné sur cette ville, enlevant les toits des maisons, déracinant les arbres, détruisant les moissons et tuant un grand nombre d'animaux.

Les dommages sont énormes : plusieurs des plus beaux édifices sont complètement détruits.

Un train en feu

PHILADELHIE, 6—Un train de fret allant sur le "Pennsylvania Ry" et composé de 14 chars a été complètement détruit par le feu près de la station Wayne.

Un serre-frein a péri dans les flammes et plusieurs autres personnes ont reçu des blessures plus ou moins fatales.

Les pertes sont d'environ $100,000.

Un malfaiteur condamné

SALILBURY, Md., 6—William Andrews, un des malfaiteurs qui ont pillé le bureau de poste de Salisbury, (Maryland), dans la nuit du quatorze février dernier a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Arrivée du vapeur "La Gascogne"

NEW-YORK, 6—Le vapeur "La Gascogne", de la compagnie générale transatlantique, est arrivé du Havre aujourd'hui.

Terrible accident

MOUNT CARMEL, Penn. 6—Un accident terrible est arrivé hier soir, vers onze hrs., sur la ligne du chemin de fer de Philadelphie et Reading, entre cette ville et Locust Gap.

Un train de marchandises, composé de soixante-dix wagons, était en route pour Williamsport, lorsqu'une des chaînes d'accouplement se rompit et le train se trouva divisé en deux. La locomotive et trois wagons étaient rendus à un demi mille en avant, au bas d'une rampe très raide, lorsque le mécanicien s'aperçut de ce qui était arrivé. On attendit alors que la seconde section du train arrivât ; mais, malheureusement, les freins n'ayant pu être appliqués à temps, les derniers wagons frappèrent les premiers, dont l'un était chargé de poudre et il se produisit une explosion formidable.

L'accident est arrivé à un endroit où la voie s'avance sur le bord d'une côte, au pied de laquelle se trouvaient deux rangées de maisons, habitées par des employés de la compagnie des houillières de Philadelphie et Reading, parmi lesquelles se trouvait un cottage ou demeurait un nommé Quinn avec ses quatre enfants. Toutes ces maisons, au nombre de dix-sept, ont été démolies et le feu s'est communiqué aux ruines. Quinn et deux de ses enfants ont péri dans les flammes ; les deux autres enfants ont été brûlés gravement. Une autre famille du nom de Kernick occupait un autre cottage ; Kernick a pu sauver sa femme, mais tous ses enfants, au nombre de cinq, ont péri. Trente personnes ont été blessées gravement. Douze wagons ont été mis en pieces. A Locust Gap, les carreaux de toutes fenêtres des églises et des maisons d'école ont été brisées par la force de l'explosion. A Mount Carmel, les carreaux des fenêtres d'un magasin ont aussi été brisés. On estime les pertes à $75,000.

Incendie

NORWALK, Ohio, 6—Un incendie désastreux a ravagé la petite ville de Melon, hier. Un grand nombre des principaux édifices ont été consumés.

On évalue les pertes à $125,000.

La petite vérole

RIO GRANDE, Tex, 6—La petite vérole est à l'état d'épidemie a Camargo, Mexique.

La moyenne des décès est de dix par jour.

La population est effrayée des proportions croissantes que prend l'épidemie et tous les jours une foule de personnes traversent la riviere pour se refugier à Rio-Grande et pour échapper ainsi au danger.

Mort d'un vice-consul de Russie

NEW-YORK, 6—On annonce de Philadelphie la mort de M. Henri Préaut, vice-consul de Russie en cette ville. Né en France et venu tout jeune aux Etats-Unis, M. Préaut était âgé de 70 ans ; il était honorablement connu et très bien posé à Philadelphie, ou il était un des associés de la maison Préaut et Robinson, importateurs de mélasses ; mais depuis plusieurs années, M. Préaut ne s'occupait presque plus d'affaires.

EUROPE

La presse en Alsace-Lorraine

PARIS, 6—Le *Journal Illustré*, de cette ville et la *Frontière*, de Belfort, ont été interdits en Alsace-Lorraine.

Le *Journal Illustré* publiait en première page, dans son dernier numero, le portrait du général Boulanger.

Emigrants pauvres au Canada

LONDRES, 6—M. Albert Pell, ancien sous-secrétaire du bureau du gouvernement local, en rendant témoignage devant le comité spécial de la chambre des lords chargé de s'enquérir du système de la loi concernant les pauvres, a dit que lorsque l'industrie de la construction des navires de la Tamise fut ruinée, une somme de £6,000 fut placée entre ses mains par une personne charitable, afin d'aider quelques trois cents pauvres d'émigrer au Canada.

Ces gens travaillaient sur les fermes de Kent, mais ils abandonnèrent l'agriculture afin d'obtenir de meilleurs gages aux travaux du chemin de fer South Eastern, et plus tard ils allèrent travailler dans les chantiers de navires à Poplar. Lorsque ces chantiers cessèrent leurs opérations, ils se trouvèrent dans une grande détresse.

Ils se rendirent à Montréal, leur passage ayant été payé. Il leur avait demandé de lui écrire comment ils se rendraient et comment ils iraient au Canada, mais il n'a reçu aucune ligne d'aucun d'eux. C'est la reconnaissance que ces hommes lui ont montrée.

Vol de cartouches et d'un fusil Lebel

PARIS, 6—Dix-neuf cartouches et un nouveau fusil Lebel ont été volés à Douai. Les autorités font une enquête pour découvrir les voleurs qui sont soudoyés, croit-on, par une puissance étrangère.

Le duc de Connaught

BERLIN, 6—Le *Militar Wockenblatt* annonce la nomination du duc de Connaught au commandement honoraire d'un régiment de hussards allemands.

Assassinat

SAINT-PETERSBOURG, 6—Une dame nommée Maclay, la tante de M. Maclay, l'explorateur de la Nouvelle-Guinée, a été assassinée chez elle par des voleurs qui lui ont pris ensuite une somme de quinze mille roubles. Deux personnes que l'on croit impliquées comme complices dans ce crime ont été arrêtées.

SAINT-PÉTERSBOURG, 6—La servante de Mme Maclay a été aussi assassinée. L'assassin est un jeune homme de vingt ans. Il a avoué son crime.

Le nouvel emprunt égyptien

LONDRES, 6—Le nouvel emprunt égyptien a été couvert plus de douze fois.

Décès

LONDRES, 6—On annonce la mort de sir Charles Tilston, l'un des promoteurs du premier câble transatlantique. Il était âgé de cinquante-sept ans.

Le comptoir d'escompte et l'emprunt russe

PARIS, 6—Le directeur du Comptoir d'escompte de Paris n'est pas parvenu à s'entendre avec le gouvernement russe pour les négociations d'un emprunt de 500,000,000 de roubles, celui ci ayant refusé d'accorder la demande d'un gage spécial qui jusqu'à présent n'a été exigé que de la Turquie.

Congé

SAINT-PETERSBOURG, 6—On annonce que le général Bogandovich a obtenu un congé pour aller en France.

Le soulèvement en Macédoine

CONSTANTINOPLE, 6—La Porte enverra des troupes à Monastir, en Macédoine, pour reprimer le soulèvement des Grecs et des Serbes contre l'autorité turque.

Tempête dans l'Inde

LONDRES, 6—Des dépêches de l'Inde annoncent qu'une violente tempête, accompagnée de grêle, a causé de grands dégâts à Delhi et Moradabad. Cent cinquante personnes ont été tuées. Les grêlons étaient d'une grosseur énorme et quelques-uns pesaient même deux livres.

Bismarck ne croit pas à la guerre

BERLIN 6—Le prince Bismarck aurait déclaré, dit-on, à Carl Schurz qu'il était convaincu que la paix serait maintenue en Europe. Suivant lui, la réinstallation du général Bogandovich par le gouvernement russe ne devait inspirer aucune crainte ; la parole du czar, a-t-il dit, sera plus puissante que celle du général Ignatieff et de ses partisans.

Parlant de la situation en France, Bismarck a dit que la supposition que les menées du général Boulanger pourraient troubler la paix était absurde. Il a tellement insisté sur ce point, que son interlocuteur a compris qu'il voulait que son opinion, qui s'accorde si peu avec celle de la presse, fut connue du public.

M. Schurz est parti pour Hambourg. Il reviendra au commencement du mois prochain.

L'empereur Frédéric

BERLIN 6—Voila plusieurs semaines que l'empereur n'a pas aussi bien reposé que la nuit derniere. Il s'est éveillé a cinq heures, bien dispos et avec un bon appetit. Il a demandé à ses médecins s'il pourait sortir en plein air dans le cours de la journée, mais les médecins, après s'être consultés, n'ont pas voulu le lui permettre.

L'empereur a dîné avec sa famille et a dormi assez longtemps dans l'après-midi. La température est à peu près normale.

Bien que la fièvre ait diminué, l'empereur s'inquiète parce qu'il ne recouvre pas ses forces. Hier et aujourd'hui, il a essayé, à deux reprises, a marcher, mais il n'a pu faire un pas, bien qu'il pût se tenir debout. Le danger que l'on redoute, c'est que s'il survenait une nouvelle crise, il ne pourrait y survivre, les forces, cette fois, lui faisant défaut.

La canule d'aluminium que l'on introduit maintenant dans la gorge du malade soulage beaucoup la toux.

L'empereur, pour se distraire, se fait transporter, dans un fauteuil à roulette, de sa chambre à coucher dans la grande salle, sous la coupole, où il prend communication de documents officiels. De là on le transporte dans son cabit, où il s'occupe à lire pendant quelque temps, et, de là, il retourne dans sa chambre à coucher pour se reposer.

Le changement qui s'est opéré dans l'état de l'empereur fait certainement honneur au Dr Mackenzie. Celui-ci ne s'absentera que lorsque le malade pourra sortir en plein air. On va faire construire dans le parc impérial un chalet pour l'usage de l'empereur.

Le prince héritier, bien qu'il ait beaucoup à faire, se consulte avec l'impératrice tous les jours. On attribue ce changement dans sa conduite à la visite de la reine Victoria, dont les conseils ont eu un effet plus durable qu'on ne s'y attendait.

Le prince héritier a donné des ordres relativement aux airs que devra jouer la musique du régiment qu'il commande, lorsque les troupes seront en marche. On ne devra rien emprunter aux opéras, mais jouer les airs d'autrefois lorsqu'on se mettait en campagne ou que l'on célébrait une victoire. Il recommande surtout de jouer les marches suivantes : "L'entrée a Paris" et la marche "Wehenfriedberg."

BERLIN 6—L'empereur a souffert de la fièvre la nuit dernière ; la suputation a été abondante aussi, ce qui l'a beaucoup incommodé par moments. Ce matin, il était épuisé et les médecins lui ont ordonné de garder le lit. Aujourd'hui, la plaie n'a pas suppuré et le malade a passe une assez bonne journée. La respiration, cependant, est gênée. L'empereur est réjoui lorsqu'il peut se faire comprendre par signes, car cela l'ennui d'écrire.

BERLIN, 6—Un autre abces a crevé dans la gorge de l'empereur.

La propriété artistique

PARIS, 6—La société des amis des arts, de l'industrie et du commerce, après un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Continental, a discuté la question relative à l'imitation frauduleuse des œuvres d'art en Amérique. M. Louis Hottot a présenté un rapport où cette question est très bien traitée et dans lequel il conseille de former des associations pour la protection de la propriété artistique et industrielle.

Au nombre des personnes présentes se trouvaient MM. Gounod, Alexandre Dumas, Bouguereau, Lefevre, Dietz-Monin, Berger, Barbedienne, Sandoz et Ulbach.

Les droits sur les vins

PARIS, 6—M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a informé une deputation d'agriculteurs que les négociations avec le gouvernement anglais à propos des droits sur les vins en bouteille aboutiraient probablement a un arrangement satisfaisant.

Exposition de Bologne

ROME, 6—Aujourd'hui, le roi Humbert et la reine Marguerite ont presidé à l'ouverture de l'exposition de Bologne. Le prince héritier, les membres du cabinet et plusieurs autres personnages distingués assistaient à la cérémonie.

L'empereur du Brésil dangereusement malade

ROME, 6—La *Tribuna* annonce que l'empereur du Brésil est dangereusement malade.

ROME, 6—Dom Pedro souffre de la fièvre. Des médecins ont été mandés de Rome et Naples.

Les élections municipales en France

PARIS, 6—Les élections municipales en France ont eu lieu aujourd'hui.

A Nantes, 24 conservateurs et 9 républicains ont été élus, en remplacement de 24 republicains et 9 conservateurs.

Dans un des quartiers de Paris, Chauviere, un socialiste et révolutionnaire a été élu.

Le prince Bismarck

BERLIN, 6—Le prince Bismarck souffre encore d'une attaque de rhumatisme.

La Bourse

LONDRES, 6—L'escompte s'est maintenu, la semaine dernière, a 2 et 1½. A la Bourse, les opérations ont été assez actives. Le cours des valeurs étrangères est resté ferme et les actions de chemins de fer américains ont continué à hausser.

PARIS, 6—Peu d'activité à la Bourse la semaine dernière ; mais les nouvelles favorables au sujet de l'état de l'empereur d'Allemagne, reçues hier, de même que celles de la Bourse de Berlin ont cause une certaine animation.

BERLIN, 6—Peu d'operation à la Bourse au commencement de la semaine dernière ; mais les nouvelles de la sante de l'empereur ont produit un bon effet.

FRANCFORT, 6—La semaine dernière, peu d'activite a la Bourse ; mais hier, il s'est produit un changement et, a la clôture, les cours avaient haussé.

Le manifeste des députés et sénateurs de la Seine

LONDRES, 6—Après une longue discussion, le cabinet français a décidé qu'il n'était pas nécessaire que MM. de Freycinet et Lockroy apposent leur signature sur le manifeste antiboulangiste que vont publier les députés et les sénateurs de la Seine. Le cabinet explique sa décision en disant que les déclarations de M. Floquet contre le boulangisme sont une expression suffisante des sentiments de tous les ministres et qu'elles donnent à MM. de Freycinet et Lockroy une position morale en harmonie avec le gouvernement, sans les obliger à se mettre en contradiction avec eux-mêmes.

Des négociations sont ouvertes entre les membres d'un groupe d'opportunistes et la droite pour commencer une campagne en faveur de l'abolition du décret d'exil contre le duc d'Aumale, décret qui a été publié alors que le général Boulanger était ministre de la guerre.

Hanlan battu encore une fois

SYDNEY, N. G. S., 6—La course en chaloupes entre Hanlan et Kemp a eu lieu hier.

Kemp a pris de l'avant au début. Avant qu'on eut parcouru un mille de distance, l'embarcation de Hanlan se heurta à celle de son adversaire. Kemp cessa de ramer, laissa passer Hanlan, puis continua. Au large de Gasoigns Bay, Hanlan aborda de nouveau l'embarcation de Kemp, mais celui-ci se dégagea et poursuivit la course, qu'il remporta par cinq longueurs. Le nombre des spectateurs était considérable.

Nouvelles maritimes

LE HAVRE, 6—Le vapeur "La Bretagne," de ligne générale transatlantique, est arrivé de New-York, hier.

ANVERS, 6—Le vapeur "Westerland" est arrivé, hier, de New-York.

La Ligue des Patriotes

PARIS, 6—La Ligue des Patriotes a publié un manifeste dans lequel elle qualifie le général Boulanger du titre de chef du parti national.

Deux millions d'exemplaires de l'ouvrage du général Boulanger sur l'invasion allemande, qui sera publié mardi prochain, seront distribués en France.

Dans la préface de son livre, l'auteur définit sa politique et dit qu'il a publié cet ouvrage afin que l'on tire une leçon profitable des événements de 1870.

COURRIER DE MONTREAL

—L'enquête préliminaire dans l'affaire McCrea, est commencée, et se continuera mardi prochain.

—François Payette a comparu devant le magistrat de police sur l'accusation de vol. Procès remis à plus tard.

—M. Louis Marsan, marchand de cette ville a fait cession de ses biens à MM. Kent et Turcotte, curateurs.

—Les membres de la compagnie No 2 des Victoria ont assisté en grand uniforme aux funérailles du volontaire J. W. Costigan.

—La première assemblée générale de la société électrique aura lieu à la salle Medico-Chirurgicale, place Philips, aujourd'hui.

—Le steamer "Ontario" de Liverpool, est arrivé samedi dans le port ; 1,000 immigrants sont debarqués de ce vaisseau, à Quebec.

—M. Bellefeuille, de Lachine, qui a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, après l'accident dont nous avons parle, a été administré et est dans un état critique.

—Le corps d'un enfant nouveau-né a été trouvé dans une ruelle aboutissant à la rue Sherbrooke. Il a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête.

—Six constables ont été nommés pour surveiller l'exécution de la loi des licences, et il parait qu'ils ont deja vingt-quatre bonnes causes.

—Henri Hider, boulanger, ayant été frappé a coups de fouet par un cocher du nom de Henry McLung, a obtenu jugement contre ce dernier qui a été condamné à $5 ou un mois, par le Recorder.

—Deux enfants s'amusaient à jouer avec une carabine, sur la rue Berri, lorsque la détente partit soudain et une balle vint se loger dans la jambe du jeune Bolton qui n'est cependant pas en danger.

—Le nouveau pavage en pierre que le comité des chemins doit faire poser cet été sur la rue Craig devra coûter $173,000. La rue Saint-Jacques Ouest sera aussi dotée d'un pavage neuf.

—M. Thomas Melholland, du No 81 rue du College, s'est fait renverser sur la rue McGill par une charrette de boucher appartenant à Joseph Briere et a subi de graves blessures.

—A une assemblée des membres de l'association astro-météorologique, tenue l'autre soir à l'institut Fraser, deux essais ont été lus, l'un par M. Laurence, l'autre par M. W. H. Smith.

—Le juré qui a siégé dans l'enquête du jeune Bernard qui s'est tué dans l'élevateur de la manufacture de MM. Tasse, Wood et Cie., a rendu le verdict suivant : "Mort accidentellement sans blâme pour personne."

—Le comité des chemins vient de prendre la détermination de construire un égout neuf rue Sainte-Catherine, un grand collecteur dont le diamètre sera de 7, 5 ou 4 pieds, selon les lieux. Cet égout sera fait en briques.

—Une femme de la rue Panet a fait une plainte au chef de police contre un sergent de police qu'elle accuse de conduite inconvenance envers sa fille. Cette plainte sera produite devant le comité de police.

—A l'assemblée régulière des cigariers de l'union 58 de Montreal, il a été unanimement résolu, que les membres de la dite union s'engage a se fournir de pain, de l'assemblée 641 coopérative des boulangers, et que copie de cette resolution, soit envoyee aux journaux.

—Un cocher de place, nommé Joseph Thivierge, a intenté aujourd'hui contre la corporation de Montreal, une action pour $125 de dommages, parce que son cheval s'est cassé une jambe le 10 avril dans la neige qu'on avait négligé d'enlever de la rue Sherbrooke.

—En cour de révision, samedi, on a annulé le verdict rendu par les jurés dans la cause de Mackay contre la compagnie d'assurance Glasgow and London et un nouveau procès a été accordé à la défenderesse, parce que ce verdict n'était pas conforme à la preuve, le demandeur ayant caché certains faits à l'assurance lorsqu'il avait pris sa police.

—Le 24 courant aura lieu le pelerinage de la société de tempérance de Notre-Dame à Lanoraie, ou plutôt le pelerinage des hommes sous les auspices de cette société de tempérance. Les billets sont en vente au seminaire de Notre-Dame et dans les librairies. Ce pelerinage est toujours très imposant.

—La police de New-York qui tient sous une surveillance suivie une maison dans laquelle ils soupçonnent un faussaire de demeurer en cet ont envoyé la description au chef Hughes afin de s'assurer si c'est le même qui s'est esquive dernierement après avoir passé un faux cheque de $500.

—La succession Skelly a donné des contrats pour l'érection immédiate d'un superbe édifice en pierre en remplacement de celui qui a été brulé dernierement au coin de la rue Saint-Paul et de la place Jacques Cartier. Cet édifice coutera environ $125,000.

—Des constables qui n'étaient pas connus des cochers ont été placés sur la rue Saint Jacques afin de s'assurer si les cochers respectaient les reglements de la ville. Plusieurs cochers ont été arrêtés pour ne s'être pas tenus à leur poste, ou avoir fait des courses trop rapides.

—Les personnes qui avaient pris l'initiative du mouvement en faveur de l'érection de la statue de la sainte Vierge, sur la montagne, ne se tiennent pas, dit on, pour battues, parce que Monseigneur l'archevêque a retiré sa signature. Ils ériseront la statue, disent ils, dans un autre endroit, sur une propriété indépendante du public.

—Le chef de police vient d'acheter, au prix de $300, un cheval de M. Drysdale, du "Montreal Hunt Club." Il fera à cheval le tour de la ville pour inspecter les différents postes de police et les districts, et voir chaque homme faisant son quart. Deux sous chefs seront bientôt nommés, ainsi que de nouveaux sergents.

—Avila Daniel, petit garçon de 14 ans, employé chez M. Davies, manufacturier de cigares, a été traduit devant le Recorder, samedi, sous accusation d'avoir deserté le service de ses maîtres. Une seconde accusation est portée, celle d'avoir volé 1 de livre de tabac. Le juge s'informera si le peut venir à corriger son enfant, et s'il ne le peut pas, celui-ci sera envoyé à la Réforme.

—Un homme âgé d'une trentaine d'années était sur le devant d'un carosse en compagnie d'un autre. La voiture suivait la voie des chars urbaines, comme la diligence de la compagnie arrivait à la rencontre du carosse, le cocher voulut laisser la voie ; mais la roue en montant sur une des lisses de fer, fit éprouver un choc au carosse, le cocher fut poussé sur son compagnon par le contre-coup et ce dernier tomba à terre et s'infligea de très douloureuses blessures au visage. Transporté à l'hôpital Notre-Dame.

—Un nommé Stanislas Fortin a été envoyé en prison pour trois mois, pour vol de corsets et de pantouffles dans différents magasins. Sa femme a du abandonner le logis sur la rue Albert, vu qu'elle ne pouvait payer le loyer. Ses deux jeunes enfants ont été envoyés l'un chez les sœurs de la Providence, et l'autre à l'école de l'Industrie.

—Les officiers de douane ont opéré une grande saisie de marchandises chinoises, pour fausse évaluation. Elles étaient consignées à la compagnie King-Tsi-Ching, dont M. Moukon est le représentant à Montreal. L'intention des actionnaires était d'ouvrir un immense magasin sur la rue Notre-Dame. Ces marchandises se composent d'articles de fantaisies, mouchoirs en soies, paillassons, paravents, couvrepieds, etc. Le capital de cette compagnie est de $100,000.

—Un cordonnier nommé François Payette s'est présenté chez Melle Eva Labbé, merciere, au No 1718 rue Sainte Catherine, et a acheté du ruban et autres articles pour la valeur de cinq piastres au nom d'une dame Lamontagne, cliente de l'établissement. On s'aperçut bientôt que c'était une fraude. L'individu fut arrêté et dit qu'il venait de West Farnham et que les rubans étaient perdus. Il a été condamné à deux mois de prison. Le prisonnier est âgé de cinquante ans.

—Le juge Globenski a accordé en cour de Pratique un bref de *certiorari* sur la requête de Marie Lajoie, presentée par M. Gervais, avocat. La requérante demande l'annulation d'une sentence prononcée contre elle par le Recorder pour avoir, comme servante, abandonné le service de son maître.

Les motives de la requête sont : lo l'illégalité de la condamnation. Elle a été condamnée a trente jours et 6 heures de prison contrairement au règlement XX de la ville qui n'infligé que trente jours pour ce délit ; 2o l'illégalité de la procédure en entendant la femme du demandeur, témoin intéressée et le demandeur lui-même, partie encore plus intéressée ; 3o en n'entendant pas le témoin de l'engagement mentionné dans la plainte contrairement à la loi.

Le bref est rapportable le 10 mai.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions. No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

MONTREAL, 5 MAI 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende, semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	7	214⅝	214⅛
Banque Ontario	100	3½	125	121
Banque du Peuple	50	3	105	101⅛
Banque Molson	50	4	150	143
Banque de Toronto	100	6	215	207
Banq. Jacques-Cartier	25	3	90	88
Banque des Marchands	100	3½	135	133
Banque de Québec	100	3½	.....	.....
Banque Nationale	100	2	.....	47½
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	.....	113
Banque Union	50	3½	98	90
Canadian B'k of Com.	50	3½	120½	120
Federal Bank	100	3	.....	.....
Imperial Bank	100	4	.....	.....
Dominion Bank	500	5	.....	210
Banque d'Hamilton	100	4	.....	.....
Banque Standard	50	3½	.....	.....
Banque Hochelaga	100	3	.....	92¾
Banque Ville-Marie	100	3½	.....	95
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co	100	2-3 m.	.....	42¾
Montreal Tel. Co.	40	.....	96	95
Dominion Tel. Co.	100	2-3m.	.....	.....
Rich. & Ont. Nav. Co	100	3	53¾	53¼
Montreal Street R'y Co	50	5	218	215
Montreal Gas Co	40	6	216½	216¼
Canada Cotton Co.	100	1½-3m	50	35
Montreal Cotton Co.	100	2-3 m.	98	85
Dundas Cotton Co.	100	.....	50	.....
Hochelaga Cotton Co	100	2¼-3m	130	122
Stormont Cotton Co	100	.....	.....	.....
Merchants Manf'g Co.	100	.....	.....	.....
Royal Can. Ins.	25	3	.....	.....
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3	114	112½
Canada Shipping Co	100	.....	.....	.....
Canada Paper Co	100	5	.....	.....
Guarantee Co	100	.....	.....	.....
Burland Lith. Co	100	.....	.....	.....
Dom. Cattle Co	100	.....	.....	.....
Qu'Appelle Farm Co.	50	.....	.....	.....
Can. N. W. Land Co.	25	.....	108	106
Bell Telephone Co.	$100	2-3 m.	.....	.....
Accident Ins. Co	100	.....	.....	.....
Canadian Pacific R'y	100	1	59½	59
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m	.....	.....
Ontario & Quebec R'y.	500	.....	.....	.....
Paton Manf'g Co.	100	.....	.....	.....
Montreal 4 p. c. Stock.		.....	.....	.....
Montreal 6 p. c. Stock.		.....	.....	.....
Canada Cotton bonds		.....	.....	.....
Montreal Cotton bonds		.....	.....	.....
Dundas Cotton bonds		.....	.....	.....
Champ. & St. L. bonds		.....	.....	.....
Canada Central bonds		.....	.....	.....
Can. Pac. land bonds		.....	108	106
Inter. C'oal bonds		.....	.....	.....
Harbor 6 p. c. bonds		.....	.....	.....
" 6 p. c. bonds		.....	.....	.....
" 5 p. c. bonds		.....	.....	.....

AVANT-MIDI

80 parts.	Banque de Montreal, ex div.	à 214½
25 "	do	à 214¾
25 "	Banque Jacques-Cartier	à 89
100 "	Banque du Commerce	à 119
50 "	do	à 119½
245 "	do	à 120
11 parts.	Banque du Peuple	à 102
73 "	Banque de Commerce ex-div.	à 116¼
275 "	do	à 117
50 parts.	Banque de Montréal, ex-div.	à 209½
10 "	Montréal Street Railway	à 218
35 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à 53½
6 "	Montreal Gas Co.	à 210½
25 "	Montreal Telegraph Co.	à 95½
15 "	do	à 95
Montreal Cotton Bonds. $1000		à 105

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 4 Mai 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	92	à 93
Blé blanc d'hiver do	92	à 93
Du Printemps do	83	à 84
No 1 Manitoba	91	à 00
No 2	92	à 93
No 1 Nord-Ouest	92	à 93
Pois, 66 lbs, en magasin	78	à 79
Avoine, 34 lbs	39	à 41
Seigle	50	à 00
Orge	55	à 60
Blé-d'inde, droits payés	70	à 71
do en entrepôt	62	à 00

FARINES

Patente d'hiver	$4 50	à 4 65
Patente du printemps	4 50	à 4 60
Extra superieure de choix	4 10	à 4 30
Extra	4 00	à 4 10
Superfine	3 25	à 3 50
Forte de boulanger	4 20	à 4 30
EN SACS D'ONTARIO		
Extra	1 80	à 1 85
Superfine	1 35	à 1 75
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	4 10	à 4 50
Farine d'avoine, en barils	0 00	à 5 45
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à 5 70
Farine graminée	0 00	à 6 00

Quantité de produits reçus hier:

	G. T.	P. C.	Canal.
Blé, minots	.....	31,200	.....
Pois, minots	5,500	16,800	.....
Avoine, minots	.....	600	.....
Orge, minots	.....	1,500	.....
Farine, barils	1,170	1,000	.....
Farine d'avoine, brs	.....	125	.....
Potasse, pots, barils	.....	.....	.....
Œufs	18	.....	.....
Beurre, tinettes	65	3	.....
Tabac, paquets	7	.....	.....

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$17 50	à 18 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 00	à 17 50
Lard de l'ouest, le baril	17 00	à